

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le cinq du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de juin 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 05 juillet 2017

N° 05
Objet : Poursuite des études de
faisabilité d'unités de
méthanisation en Val de
Durance

Est nommé secrétaire de séance : LE CORRE Thibault

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (à partir du rapport n° 12), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'à rapport n°7), DE VALCKENAERE Gilles, DOMENGE Eliane, EYMARD Max FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 9), PAUL Gérard, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

CAZERES Benoit, a donné pouvoir à DULAU Marie France

Etaient représentés :

AYMES Bernard a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
BLANC Michel a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard
CASA Chantal, a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul à partir du rapport n°8
FERAUD Maryline a donné pouvoir à BONNET Brigitte
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle jusqu'au rapport n° 8
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
VILLARON Bruno a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	ISOARD Roger
AUZET Eric	PAUL Gilles
AUZET Guy	PAYAN Claude
BLOT Michel	REBOUL Childéric
BOURJAC Jean Marie	REINAUDO Patrick
DEORSOLA Jean Paul	ROCHAT Jacques
ESMIOL Gérard	SFRECOLA Alain
FIAERT Claude	URQUIZAR Danielle

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/07/2017

Agglomération Provence Alpes Agglomération

004-200667437-20170705-05_05072017-DE

Monsieur Gérard PAUL, rapporteur, expose ce qui suit :

Il vous est rappelé la genèse du projet à savoir :

L'ex Communauté de Communes de la Moyenne Durance et Durance Lubéron Verdon Agglomération, avec le soutien du Groupe Energies Renouvelables Environnement et Solidarité et les aides financières de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'ADEME Région PACA, ont lancé une étude de faisabilité d'unités de méthanisation. La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch a souhaité participer aux travaux et financement de cette étude.

3 EPCI représentant près de 132 000 habitants répartis sur les départements des Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes réfléchissaient autour de ce projet.

Deux unités étaient projetées : une au nord et une au sud sur l'axe de la Durance.

M Gérard Paul indique que suite à une décision très récente exprimée par courrier reçu le 26/06/2017, le Président de la DLVA indique qu'il ne donne plus suite au dossier de méthanisation en Val de Durance. Cette décision nécessite la refonte du plan de financement prévisionnel

Il apparait nécessaire :

- de valider la commande auprès de GRDF d'une étude détaillée (nord) permettant l'examen du projet, la communication d'éléments techniques ainsi que d'un pré-budget et d'un planning indicatif pour le raccordement au réseau;
- de lancer une consultation pour une aide à la maîtrise d'ouvrage pour la conception et la mise en place de rendez-vous citoyens en regard de ce projet de transition énergétique à l'échelle de deux EPCI, afin de faire connaître le projet, entendre les remarques des filières et des administrés, voire faire connaître et proposer un financement participatif ;
- lancer une étude sur les modes de collectes possibles des déchets verts et de la fraction fermentescible des ordures ménagères sur les deux EPCI en fonction de la situation de chaque territoire et envisager de réaliser une collecte sur une zone test ;

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES	
études détaillées	11 000 € Subvention Région PACA	5 000 €
acceptabilité citoyenne	7 000 € Subvention Ademe	12 500 €
étude dv et ffom	25 000 € Participation DLVA	
	Participation Sisteron Buëch	12 750 €
	autofinancement	12 750 €
total ht	43 000 € total ht	43 000 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/07/2017

Application Agence E. Informatique

04-20067437-20170706-06_06072017-DE

Il vous est proposé :

- d'accepter les prestations et le plan de financement tel que présenté ;
- d'inscrire ces dépenses au budget 2017 ;
- d'autoriser la Présidente à solliciter la Région, l'ADEME et l'EPCI partenaire ;

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



